

1955 *

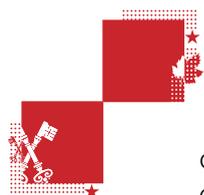
MINI
MAG

n°19

JUIN 2024

* une publication de la Commune de Chamoson





- 03 **éditorial** – tellement de sujets qui comptent!
- 05 **commentaire** sur les comptes 2023
- 06 **aperçu du compte** de résultat et investissements
- 07 **endettement**
- 09 **nursérie-crèche-UAPE** – vent de renouveau sur Le Petit Monde
- 10 **tourisme** – Saint-Pierre-de-Clages sous la loupe
- 11 **environnement** – couverture végétale pour sécuriser la Losentze
- 12 **taxes communales** – nouveau règlement sur les eaux à évacuer
- 14 **sécurité** – pick-up de dernière génération pour les pompiers
- 15 **espaces publics** – un loup pour annoncer Chamoson
- 16 **enseignement** – thérapie par l'animal pour les écoliers en difficulté
- 17 **aînés** – le CMS recherche des bénévoles
- 18 **brèves** – mobilité et registre foncier
- 19 **travaux publics** – nouvelle passerelle de Champ Neuf
- 20 **accueil parascolaire** – qui veut devenir parent d'accueil?
- 21 **culture** – nouveau souffle à la bibliothèque communale
- 22 **patrimoine** – inventaire et rénovation des bâtiments villageois
- 24 **social** – qui est donc la Fondation Chez Paou?
- 25 **biodiversité** – sauver la châtaigneraie
- 26 **brèves** – eConstruction, alpage et déchets
- 27 **sécurité** – en cas d'urgence, les points de rencontre
- 28 **information** – l'application Chamoson



© Denis Emery

Tellement de sujets qui comptent!

Chère citoyennes, chers citoyens,

Voici la nouvelle édition de votre journal communal d'information. Un numéro riche en nouvelles sur les développements en cours et aussi sur les activités de l'année passée.

Des chantiers indispensables, comme la nouvelle crèche-nursérie ou l'assainissement/rénovation du bâtiment historique de l'administration communale, arrivent à terme et nous permettent d'amorcer pour la suite une décrue du volume de nos investissements. Notre endettement a augmenté immanquablement, mais dans cette période très favorable aux bas taux d'intérêt, avec de longues échéances, nos emprunts sont heureusement tous consolidés. Tels sont les tenants de cette année 2023, dont les aboutissants passent par de prochaines années consacrées aussi à l'amortissement de ces dettes.

L'an 2024 fut déjà riche en rencontres. Plusieurs assemblées ont été convoquées et témoignent de la vitalité de notre démocratie. Nouveau règlement des eaux usagées, comptes, séparation de la Commune et de la Bourgeoisie, et ce, sans compter les séances d'information.

De nombreuses occasions de rencontrer votre Conseil communal et de vous permettre, grâce à ces échanges, de mieux comprendre le fonctionnement de ce singulier ménage de 4200 habitants.

Bonne lecture!

Claude Crittin, *président de l'exécutif*



© AVTC-Office du tourisme

commentaire

sur les comptes 2023

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2023 de la Commune. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'organe de contrôle prévu par la loi, et le Conseil communal les a approuvés lors de sa séance du 7 mai 2024.

L'exercice 2023 présente une marge d'autofinancement de **Fr. 3'659'570,56**. Celle-ci permet de couvrir les amortissements comptables planifiés de l'exercice de **Fr. 2'714'622.-**. Après intégration des attributions/prélèvements sur fonds et financements spéciaux et des réévaluations sur participations du patrimoine administratif, l'excédent de revenus pour l'année 2023 se monte à **Fr. 488'214,50**.

Après le paiement des dépenses nettes d'investissements de **Fr. 6'405'046,25**, l'exercice 2023 présente une insuffisance de financement de **Fr. 2'745'475,69**. Ce résultat financier porte l'endettement net à **Fr. 26'350'616,40**.

L'endettement net est reparti à la hausse lors de l'exercice 2023 en raison du volume des investissements réalisés durant l'année. La marge d'autofinancement ne couvrant pas les dépenses d'investissements nettes, l'endettement net augmente. Cependant, la Commune reste en mesure de faire face à ses engagements.

L'endettement net par habitant a aussi augmenté. Les variations y relatives sont résumées ci-dessous:

	2022	2023	Variation
Endettement net	23'603'639.41	26'350'616.40	11.64 %
Nombre d'habitants	4'053.-	4'178.-	3.08 %
Endettement net par habitant	5'824.-	6'307.-	8.29 %

Les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice sont plus favorables que le budget 2023. L'exercice 2023 clôture sur un excédent de revenus alors que le budget prévoyait un excédent de charges.

Le résultat de l'exercice peut être considéré comme **relativement satisfaisant**.

Le compte de fonctionnement se voit doté de revenus financiers plus élevés que ce qui était prévu, avec des recettes fiscales supérieures aux estimations. Les charges financières sont quant à elles conformes au budget, en excluant l'impact des imputations internes.

Pour le compte d'investissements, on peut relever que:

- les travaux de transformation du bâtiment communal, avec la nouvelle crèche au rez-de-chaussée et le reste de l'administration dans les étages, avancent selon le calendrier prévu, les montants figurant dans les comptes 2023 sont encore provisoires;
- les aménagements pour l'ultrafiltration se sont poursuivis par les travaux en lien avec les conduites de Dzardis et de Pathier;
- le projet de correction du chenal naturel du Saint-André a été reporté en 2024.

Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements est à disposition au greffe communal et sur le site www.chamoson.net.

COMPTE DE RÉSULTATS

COMPTE 2022 BUDGET 2023 COMPTE 2023

Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	15'847'671.86	16'313'501.70	16'910'138.39
Revenus financiers	+ CHF	19'691'523.79	17'927'846.00	20'569'708.95
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'843'851.93	1'614'344.30	3'659'570.56
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'843'851.93	1'614'344.30	3'659'570.56
Amortissements planifiés	- CHF	2'552'491.10	2'858'960.00	2'714'622.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1'397'413.15	360'497.00	391'483.03
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	610'260.08	716'747.00	54'110.22
Réévaluations des prêts du patrimoine administratif (PA)	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	137'736.55	152'300.00	119'361.25
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	1'040'665.70	-
Excédent de revenus	= CHF	366'471.21	-	488'214.50

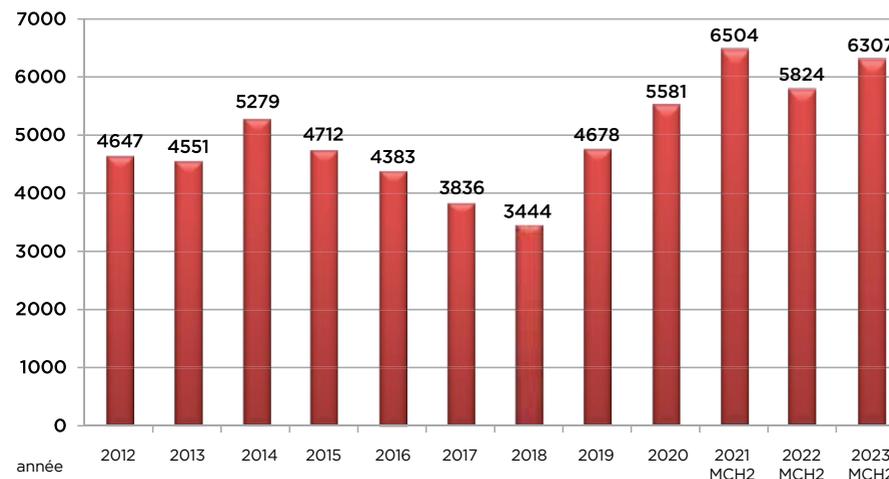
COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	+ CHF	3'419'348.86	8'787'600.00	7'364'693.30
Recettes	- CHF	1'900'250.81	1'299'640.00	959'647.05
Investissements nets	= CHF	1'519'098.05	7'487'960.00	6'405'046.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

FINANCEMENT

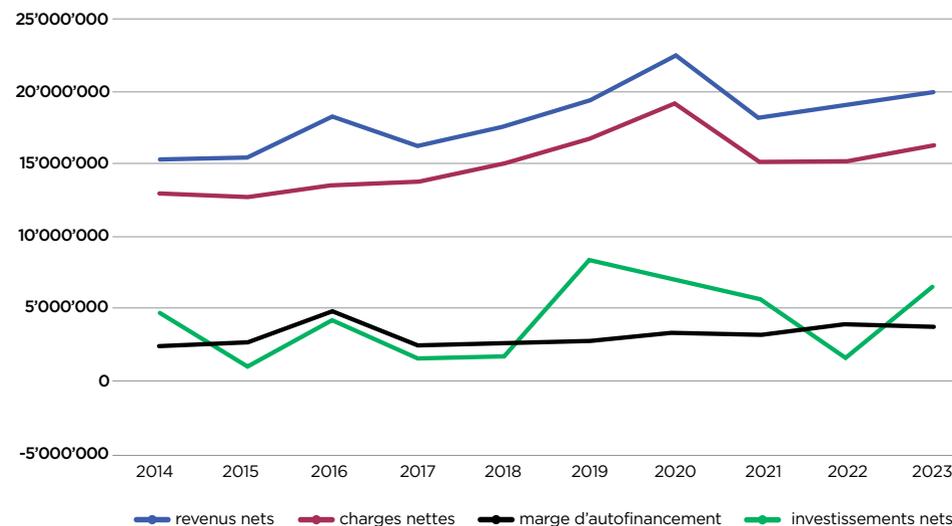
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'843'851.93	1'614'344.30	3'659'570.56
Investissements nets	- CHF	1'519'098.05	7'487'960.00	6'405'046.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	5'873'615.70	2'745'475.69
Excédent de financement	= CHF	2'324'753.88	-	-

DETTE NETTE PAR HABITANT 2012-2023 - EN FRANCS



Note: le MCH2 est un modèle comptable harmonisé pour toutes les communes suisses.

ÉVOLUTION DES CHIFFRES CLÉS



vent de renouveau sur **Le Petit Monde**

Entre 2010 et 2022, la population de Chamoson a augmenté de 36%, celle du Valais de 12,5%. Pour y faire face, notre Commune renforce ses structures scolaires et d'accueil de la petite enfance.

Ainsi, à la rentrée du mois d'août, la nurserie et la crèche s'installeront au rez-de-chaussée du bâtiment communal, fraîchement rénové, tandis que l'accueil de midi se déploiera dans le chalet situé en contrebas, en plus du bâtiment déjà existant à côté de l'école. La nurserie accueillera une dizaine de bébés, la crèche, une quarantaine d'enfants, et l'UAPE, quelque 120 écoliers. Un record! Au total, 27 personnes, éducateurs de l'enfance, assistants socio-éducatifs, auxiliaires et intendantes assurent la gestion de ce Petit Monde.

Participation, autonomie, responsabilisation et inclusion

Dans le même temps, un vent de renouveau souffle sur l'accompagnement. Éducateur de l'enfance, Bastien Gurtner a officiellement repris les rênes du Petit Monde en août 2023. «J'ai retravaillé le concept pédagogique et mis en place une approche fondée sur quatre valeurs fondamentales: la participation, l'autonomie, la responsabilisation et l'inclusion.» Cela se traduit par une méthodologie de projets. «Par exemple, si les enfants choisissent ensemble d'organiser une soirée cinéma, ils participent à l'élaboration du programme, du budget, à l'identification du cadre légal, etc., et les éducateurs les accompagnent dans l'apprentissage d'outils qui leur seront utiles



Le nouveau directeur du Petit Monde, Bastien Gurtner, propose un accueil guidé par une pédagogie citoyenne participative.

toute leur vie.» Une philosophie inspirée de la pédagogie bien connue Maria Montessori, à savoir: apprends-moi à faire tout seul. «C'est un changement important, et c'est assez unique en Valais, mais les parents apprécient», se réjouit Bastien Gurtner.



Saint-Pierre-de-Clages

sous la loupe

En collaboration avec l'Association du Village du Livre, l'Office du tourisme de Chamoson propose une visite guidée du village de Saint-Pierre-de-Clages à travers son patrimoine bâti. A l'aide d'un smartphone, un parcours en dix étapes guide les visiteurs d'un trésor à l'autre. Pour débiter l'expérience, il suffit de scanner le QR code affiché à l'entrée de l'Office du tourisme. La visite dure 30 minutes et ne comporte aucune difficulté.

Neuf bâtiments de valeur historique

C'est avec la construction de l'église et du prieuré que commence l'histoire documentée de Saint-Pierre-de-Clages. Le village représentait une étape importante sur la route entre Martigny et Sion, ainsi qu'en témoignent plusieurs auberges, dont l'activité ne se réduira qu'avec l'arrivée du chemin de fer. Une dizaine de maisons, avec dépendances rurales, formaient un village médiéval, qui s'est agrandi notablement à partir du 19^e siècle. Au programme de la visite, les curieux en apprendront plus sur neuf bâtiments historiques, à l'image de l'église romane de Saint-Pierre-de-Clages, du Rectorat et de la Pinte (en photo ci-contre).



Les murs de la Pinte sont ornés des fresques d'Albert Chavaz peintes en 1940.

© Christian Hofmann

Plus de renseignements

Office du tourisme de Chamoson
T 027 306 50 06
www.chamoson.ch

couverture végétale pour sécuriser la Losentze



© Photoval

Des bosquets ont été plantés sur la rive gauche, et la digue a étéensemencée, afin de retrouver un milieu naturel plus riche encore qu'avant les travaux de sécurisation.

La sécurisation des rivières, afin de remédier aux dangers liés aux laves torrentielles et aux crues, a été l'un des chantiers majeurs de l'administration communale ces dernières années. Dans toutes les démarches entreprises, les aspects environnementaux ont été systématiquement intégrés, conformément aux différentes lois qui encadrent ces aspects.

Ainsi en est-il des travaux réalisés en amont du pont de Praz, sur la Losentze, à l'entrée ouest du village de Chamoson. A cet endroit, depuis 2022, une digue a été construite en rive gauche, sur 175 mètres. Différents enrochements ont été réalisés pour renforcer le lit de la rivière et les piles du pont ont été protégées.

Plantes envahissantes arrachées

Les travaux ayant engendré la destruction de certains milieux végétaux, des opérations de reboisement ont ensuite été réalisées. Selon

les recommandations d'un bureau spécialisé, les plantes non indigènes envahissantes (par ex. buddleias) ont été arrachées, leur dissémination contrôlée, et de nouvelles espèces plantées.

Selon l'inventaire qui avait été réalisé sur place avant le défrichage et les travaux, ce sont des bosquets tels qu'aubépine, merisier odorant, baguenaudier arborescent ou encore argousier qui ont trouvé place sur la berge en rive gauche. La digue sera, elle aussi, vouée à l'établissement de milieux naturels. L'ouvrage a d'ailleurs étéensemencé d'un mélange de graines pour pelouse mi-sèche adapté à la région.

Ces nouvelles couvertures végétales devraient, elles aussi, contribuer à renforcer et protéger les berges de la Losentze.

nouveau
règlement
 sur les eaux à évacuer

Après celui de l'eau potable en 2014 et des déchets en 2017, ce fut au tour du règlement sur les eaux à évacuer d'être adopté, le 7 mai dernier, par l'assemblée primaire. Une étape importante. Tous ces documents législatifs appliquent désormais le principe du pollueur/consommateur-payeur.

Selon les recommandations de Monsieur Prix, ce règlement introduit une nouvelle taxation progressive, par paliers, jusqu'en 2030 (voir schéma ci-contre). La facturation se fera en 2024 sur la base de la consommation relevée sur le compteur d'eau. En 2025, s'y ajoutera la taxe sur les surfaces imperméables, basée sur les mètres carrés identifiés comme tels.

Economiser sur votre prochaine facture

Dans l'intervalle, les habitants recevront un courrier communal assorti d'un relevé de surface à contrôler, et à retourner à l'administration communale. Pour vous y aider, le cadastre en ligne vous indique désormais les différentes surfaces, par type, pour chaque parcelle. Un simulateur de calcul des taxes est également disponible sur le site web communal.

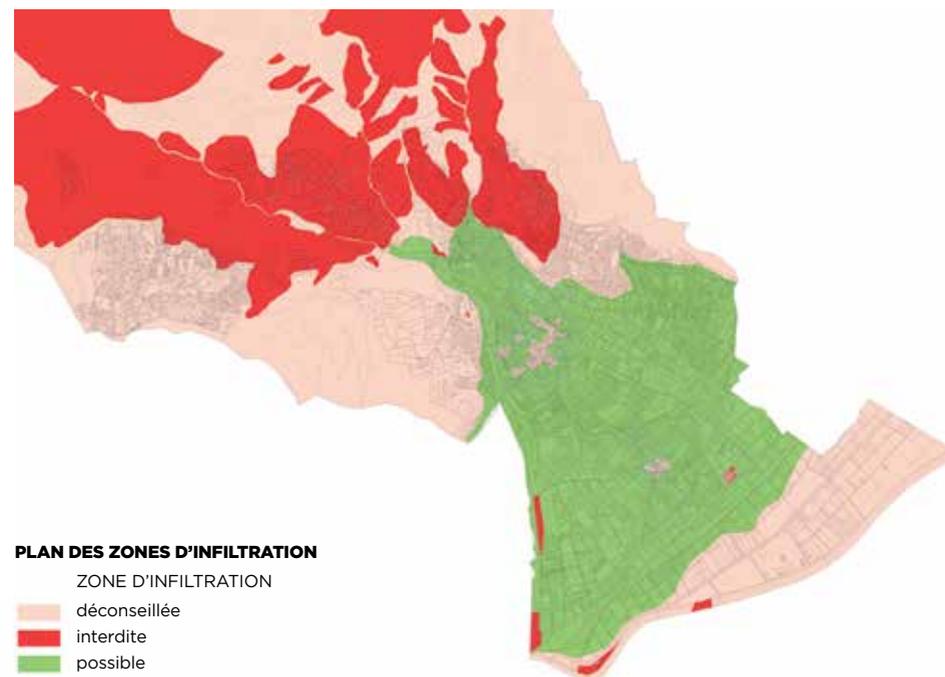
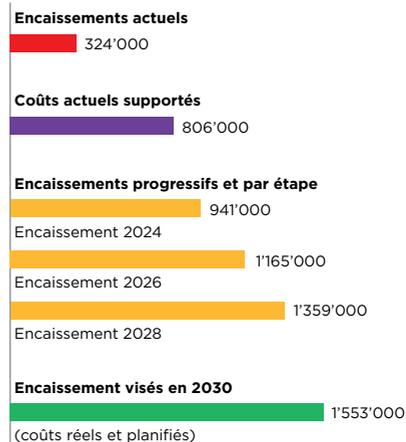
Grâce à ce nouveau cadre légal, vous pouvez désormais réduire votre facture en limitant votre consommation d'eau potable, et en ne déversant plus vos eaux pluviales dans les

égouts pour les faire traiter ensuite par la STEP (privilégier les sols perméables, récupérer l'eau de pluie, etc.).

> **Consulter sur le site de l'administration**

le nouveau règlement, le calculateur de taxes, le plan des zones d'infiltration et le cadastre en ligne
www.chamoson.net
 > administration > règlements
 > services autofinancés > eaux usées

Afin de couvrir les coûts d'exploitation, de rénovation et d'extension des réseaux, de la STEP et des ouvrages spéciaux, les taxes seront progressivement augmentées jusqu'en 2030.



Une carte indique pour Chamoson les secteurs où les eaux de pluie peuvent être infiltrées (plutôt que d'être conduites à la STEP).

pick-up de dernière génération pour

les pompiers

«C'est avec un pincement au cœur que nous nous séparons de notre chère Vesta. Elle fonctionnait très bien, mais elle a fait son temps.» Le commandant des pompiers de Chamoson Sébastien Crittin évoque avec nostalgie une jeep Range Rover datant de 1989, contrainte de prendre sa retraite avec seulement 80'000 kilomètres au compteur. Ce pick-up d'officier, destiné au transport de matériel et équipé d'une fonction de remorquage, faisait partie de la flotte de la caserne, aux côtés du tonne-pompe et du véhicule de première intervention.

Polyvalent et rapide

Vesta, qui portait le nom de la déesse romaine protectrice du foyer, vient d'être remplacée par un pick-up flambant neuf, un Ford Ranger. Ce modèle polyvalent et rapide offre de multiples avantages: assistances technologiques, aire de chargement plus accessible, charge tractable plus importante et possibilité de transporter des passagers de manière confortable. Les pompiers ne l'ont pas encore baptisé, mais cela ne saurait tarder.

Quelque 50 interventions par an

Le Corps des sapeurs-pompiers (CSP) de Chamoson réalise environ 50 interventions par année. Il peut compter sur l'engagement

d'une quarantaine de volontaires, dont dix femmes. Son état-major, responsable de toutes les décisions importantes, compte dix personnes: 6 officiers (1 capitaine, 1 premier lieutenant et 4 lieutenants), 1 fourrier, 1 sergent-major et 2 sergents. Pour Sébastien Crittin, «c'est une fierté d'avoir réussi à maintenir des grades, qui correspondent à des fonctions précises».

La composition de l'état-major vient d'être renouvelée. En font partie: Sébastien Crittin, Yves Tscherrig, Romain Posse, Baptiste Michellod, Alexis Antille, François Fontannaz, Christophe Juilland, Thomas Rémondeulaz, Nicolas Crettenand et David Albuquerque.



De gauche à droite: Sébastien Crittin, commandant du Corps des sapeurs-pompiers de Chamoson, Sandra Maillard-Koller, vice-présidente en charge de la sécurité, et Yves Tscherrig, remplaçant du commandant.

un loup

pour annoncer Chamoson



L'animal en bronze, œuvre du sculpteur jurassien Christian Schneider, est un clin d'œil aux *Jeus*, loups en patois, sobriquet des Chamosards.

«Celui-là n'a pas d'ennemis, il est 100% suisse et il résiste aux plombs!» Le sculpteur jurassien Christian Schneider est heureux de voir trôner, depuis le 7 mai dernier, l'un de ses loups sur le rond-point de Saint-Pierre-de-Clages.

«J'ai rencontré le président Claude Crittin à la Foire du Valais. On a sympathisé, et un jour il m'a confié que le sobriquet des Chamosards est *Jeus*, loups en patois.» Un an plus tard, un loup trouve place sur le rond-point. «Ça prend naturellement toujours plus de temps avec les municipalités qu'avec un privé.» Réalisé en bronze, l'animal hurle en direction de Martigny. Pourquoi cette posture? «Tout simplement pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs venant du bas de la vallée du Rhône», explique Claude Crittin.

Une femelle alpha pour lui tenir compagnie?

Actif depuis plusieurs années en Valais, Christian Schneider fut taxidermiste durant 4 décennies. Il est notamment le père du bouquetin qui salue les visiteurs de l'Entremont, à Sembrancher. «Je réalise aussi des corps féminins, masculins, ou des fruits géants. Un galeriste irlandais les a repérés, j'ai exposé là-bas en mai.»

Pour l'anecdote, les habitants de Courroux, dans le Jura, sont aussi surnommés les loups. Cinq spécimens, dans différentes postures, ornent l'un de leurs ronds-points. «J'ignore si Courroux est plus riche que Chamoson, mais leurs loups ont été financés par un mécène», confie, amusé, Christian Schneider. «Si quelqu'un veut offrir une femelle alpha au mâle de Saint-Pierre, ce serait avec plaisir!»

thérapie par l'animal

pour les écoliers en difficulté



La présence de l'animal aide les écoliers à retrouver confiance, plaisir et concentration dans leurs tâches.

Robin*, un écolier ayant un trouble du spectre de l'autisme, rencontra d'importantes difficultés dans son parcours scolaire. Sa situation était si complexe qu'il était question de le placer en institution. Grâce à une collaboration étroite entre l'école et le Centre pédagogique et de thérapie par l'animal (CPTA), il a pu rester dans le cursus ordinaire. D'autres expériences positives de ce genre ont convaincu la Commune de Chamoson de soutenir cette mesure et de louer le bâtiment de l'ancienne école de Saint-Pierre-de-Clages.

Un encadrement professionnel

Le CPTA existe depuis sept ans aux Vêrines. Il a été fondé par Sandrine Carroz Putallaz, enseignante spécialisée et zoothérapeute, et son mari Xavier, éducateur social. Avec leur

équipe pluridisciplinaire, ils accompagnent une vingtaine d'enfants de la région présentant des troubles de l'attention, du comportement ou des apprentissages. «L'animal est un médiateur qui facilite la relation et apaise. De ce fait, il favorise un climat propice aux apprentissages», expliquent-ils.

Des médiateurs pas comme les autres

La zoothérapie permet d'exercer les fonctions cognitives, émotionnelles et relationnelles, selon les besoins et les objectifs de chacun. Petit à petit, les enfants retrouvent confiance, plaisir et concentration dans leurs tâches. A leurs côtés, différents animaux (oiseaux, serpents, chats, chèvres, rats, poules, chinchillas, etc.) participent aux thérapies. Ils sont suivis par le service vétérinaire cantonal, qui collabore étroitement avec le CPTA.

Un deuxième projet vient de démarrer à Saint-Pierre-de-Clages. Il s'agit de développer des microstructures d'hébergement, d'éducation, de thérapie et de scolarité, destinées à des enfants à besoins particuliers, en collaboration avec les autorités de protection de l'enfance.

*Prénom d'emprunt

Pour soutenir le CPTA et l'association Maétis,

qui en assure la gestion, vous pouvez faire un don ou devenir bénévole.

Informations:

cpta-vs.com et info@maetis-cpta.ch

le CMS

recherche des bénévoles

Parmi les nombreuses prestations assurées par le CMS, il en est deux qui nécessitent l'engagement de bénévoles: la livraison des repas à domicile auprès d'une trentaine de bénéficiaires et le transport de personnes pour des rendez-vous sanitaires. Actuellement, Chamoson ne compte que 6 bénévoles. Le CMS a besoin de nouvelles forces et lance un appel à la population chamosarde.

Engagement sans contraintes

La livraison des repas a lieu de 9h à 11h tous les lundis, mercredis et vendredis. Les bénévoles recherchés peuvent s'engager en fonction de leurs disponibilités, dans le cadre d'un planning connu trois mois à l'avance. Pour les transports, les chauffeurs s'annoncent dès qu'ils peuvent prendre une course. Ils utilisent leur propre véhicule, bénéficient d'une assurance casco complète et sont défrayés pour les kilomètres parcourus. «Il n'y a aucune obligation, on peut y consacrer une heure comme dix heures par mois», souligne Sandra Maillard-Koller, responsable du secteur repas et transports pour le site des Coteaux du Soleil, l'un des 5 sites du CMS Sion-Hérens-Conthey.

Services utiles

Ces services contribuent directement à la qualité de vie et au maintien à domicile des seniors. Les repas, labellisés *Fourchette verte* et *Cuisinons notre région*, répondent à des normes de qualité et de diététique. Quant aux transports, facturés 80 centimes le km, ils permettent aux personnes sans soutien familial de se déplacer à moindre coût.



La livraison des repas permet à une trentaine de personnes âgées de rester chez elles et de s'alimenter sainement.

D'autres aides pratiques assurées par le CMS apportent un soutien à la vie quotidienne, comme les courses, la gestion du ménage ou les démarches administratives.

Vous souhaitez devenir bénévole?

Annoncez-vous auprès de Sandra Maillard-Koller au CMS de Vétroz: 027 563 54 10, sandra.maillard@cms-smz.ch

brèves



Une voiture électrique à louer

La Commune de Chamoson mettra à disposition d'ici août 2024 une voiture Mobility afin d'améliorer la liaison entre les différents hameaux. Le véhicule, une Volkswagen ID3 électrique, sera parké près de la Maison de Commune, au centre du village. Une borne électrique sera ajoutée aux côtés de celles existant déjà sur le parking. Si le taux d'utilisation du véhicule se révèle conséquent, la Commune envisagera d'équiper d'autres lieux.

Introduction du registre foncier fédéral

Le registre foncier (RF) donne l'état des droits et charges en relation avec les immeubles. Actuellement, les documents de la mensuration fédérale font l'objet d'une mise à l'enquête publique. Ils sont déposés jusqu'au 31 juillet 2024 au bureau du RF de Sion, où ils peuvent être consultés du lundi au vendredi, de 8h à 11h30.

Les propriétaires fonciers ont, durant ce laps de temps, l'obligation de vérifier si les servitudes, les droits de gages et autres droits ayant fait l'objet d'une inscription au RF ont été reportés dans les nouveaux registres. Quand le délai de mise à l'enquête sera passé, les droits non invoqués ou non inscrits seront absents des nouveaux registres.

Après ce processus de mise à l'enquête et le traitement des éventuels recours, le Conseil d'Etat validera la mensuration fédérale et le RF deviendra garant de ces documents.

nouvelle passerelle de Champ Neuf



Construite en mélèze, la nouvelle passerelle de Champ Neuf est un pont fusible: en cas de crue, les cintres resteront en place, et le tablier pourra être emporté et se disloquer sans risque.

qui veut devenir parent d'accueil?

Fondée en 2012, l'Association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil (Conthey, Vétroz, Chamoson, Ardon) recrute. Sandra Maillard-Koller en est la vice-présidente et représente la Commune de Chamoson.

En 2024, l'association comptabilise 47 parents d'accueil engagés à pallier le manque de places en crèche. «Pour des mères ou des pères avec des horaires/jours de travail irréguliers, les parents d'accueil – anciennement, on parlait de mamans de jour – représentent une solution appréciable», souligne Alexia Torti, coordinatrice et responsable de l'association.

Seuls trois parents d'accueil pour Chamoson

A Chamoson, seuls trois parents d'accueil, dont une seule personne à temps plein, sont actifs au village. Une vingtaine d'écoliers sont pris en charge dans d'autres localités. «Nous recherchons des parents ou grands-parents à Chamoson, prêts à offrir quelques heures de leur temps dans la semaine, à midi ou après l'école, pour garder des écoliers jusqu'à l'âge de 12 ans. Il est aussi possible de garder régulièrement des enfants dès 4 mois, et ce, jusqu'à leur scolarité», ajoute Alexia Torti.



Tout parent peut aussi être parent d'accueil, moyennant une formation dispensée par l'association.

Des conditions avantageuses

Pour ce faire, il faut s'affilier à l'Association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil. En plus d'une rémunération (fr. 6,50/heure/enfant), les participants reçoivent une formation de base et des formations continues tout au long de leurs activités. Le nombre de bambins est limité selon la taille du logement et le nombre d'enfants du foyer. L'association se charge de facturer les prestations aux familles en fonction de leurs revenus, et de rémunérer directement les parents d'accueil.

Intéressé-e à devenir parent d'accueil?

Alexia Torti
T 027 563 54 03
www.pacds.ch

nouveau souffle à la bibliothèque communale



La nouvelle responsable de la bibliothèque Sophie Perrin Piasenta a aménagé un espace pour chaque catégorie de lecteurs.

Opération «repousser les murs»: c'est ainsi que la nouvelle responsable de la bibliothèque Sophie Perrin Piasenta intitule le réaménagement qu'elle a initié ce printemps. Même lieu, même surface, mais beaucoup plus d'espace! Les quelque 10'000 ouvrages ont été triés et déplacés pour répondre aux besoins des usagers. Chaque catégorie de lecteurs se retrouve dans son univers. «Par exemple, les jeunes aiment se poser pour bouquiner. Ils ont désormais un coin cosy rien que pour eux. Les réactions sont positives, je m'en réjouis.»

La réorganisation des lieux a permis de dégager de la place pour l'accueil des écoliers. Les 16 classes du centre scolaire viennent une fois par mois: la bibliothécaire réserve aux enfants un moment de lecture ou une animation avant de les laisser choisir leurs livres. «J'ai revu les horaires pour qu'ils puissent aussi passer à la sortie de l'école. Ils reviennent volontiers avec leurs parents, ce sont nos meilleurs ambassadeurs.»

50 nouveaux livres par mois

Le rayon *nouveautés* est enrichi de 50 ouvrages par mois. La bibliothécaire assure le suivi des séries jeunesse, très prisées, dont une belle collection de mangas. Parmi les autres points forts de l'assortiment, les bandes dessinées pour adultes, un genre qui ne cesse de se renouveler, et un large choix de livres à gros caractères, appréciés des seniors.

Sophie Perrin Piasenta a succédé à Marie-Claire Clivaz et Anne Hensen Martin (fondatrice de la bibliothèque). Titulaire d'un Bachelor en information documentaire, mère de trois enfants et adepte de sports de montagne, elle ne manque pas d'idées pour maintenir ce lieu culturel vivant et intéressant. Prochain défi: l'organisation de la fête des 40 ans de la bibliothèque, qui aura lieu à la Saint-André.

Horaires de la bibliothèque de Chamoson

- lundi 16h-19h
- mercredi 15h-18h
- vendredi 16h-19h

inventaire et
rénovation
 des bâtiments villageois



Le bâtiment, avant rénovation.

Les belles bâtisses constituent un atout pour une région. On le comprend aisément quand on se balade dans une capitale européenne, le nez en l'air, le regard admiratif. En Suisse, le patrimoine bâti est protégé par le biais d'un inventaire. Les bâtiments sont répertoriés et «notés» de 1 à 7, 1 représentant les objets d'importance nationale, 2, cantonale, etc.

«A Chamoson, explique Thierry Falquet, chef du service Édilité et constructions, l'inventaire est divisé en deux secteurs. Celui de Saint-Pierre-de-Clages est entré en force récemment, celui de Chamoson-Le Grugny sera mis à l'enquête publique cet été. Au total, 400 bâtiments sont concernés.»

«Je suis ravi du résultat!»

Parmi eux, celui du café restaurant Le Centre. Ainsi, lorsque son propriétaire Stéphane Giroud a souhaité en 2022 procéder à une rénovation et un assainissement énergétique, il a découvert que certains travaux lui seraient interdits: «Le bâtiment est classé 4+, soit d'importance



La façade côté rue, après travaux, a retrouvé son charme d'antan.

communale: pas d'isolation périphérique. J'étais très déçu.»

Dans ce genre de cas, la Municipalité propose un accompagnement du projet par la sous-commission communale d'intégration au site. «On a beaucoup discuté, explique Stéphane Giroud, et au final je suis ravi du résultat! Si j'avais isolé la bâtisse par l'extérieur, elle aurait perdu tout son cachet. Là, on s'est inspiré des photos des années 1930, en y ajoutant une touche de modernisme. On a isolé le toit et l'appartement du haut par l'intérieur, et le café restaurant n'avait finalement pas besoin de l'être: je dois déjà ouvrir les fenêtres en hiver.»

Au passage, des panneaux solaires ont été installés en toiture et une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire. Enfin, le projet a pu bénéficier du bonus à la rénovation, proposé par la Commune pour soutenir ce genre de projet.

Tout savoir sur le bonus à la rénovation

www.chamoson.net

> administration > services communaux

> édilité-constructions

> bonus à la rénovation

qui est donc la Fondation **Chez Paou?**

Depuis ce printemps, l'ancien café Les Alpes, au Tiers de Mart 4, a retrouvé vie. Derrière les façades bleues, la Fondation Chez Paou a installé son foyer résidentiel pour une durée d'environ 5 ans. Fondée en 1994, l'institution se donne pour mission d'offrir de nouvelles perspectives à des personnes en situation de précarité. Pour ce faire, elle leur propose un hébergement avec un accompagnement social et infirmier - 12 personnes sont installées à Chamoson - tout en offrant un lieu d'accueil d'urgence à Sion pour des séjours jusqu'à 30 nuits.

«Notre objectif consiste à donner aux gens les compétences pour de meilleurs lendemains», explique Marine Buchs, directrice de la Fondation. «Ainsi, nous proposons également des ateliers, dont 16art, à Uvrier et Monthey, qui réalise du mobilier ou des objets à base de matériaux de récupération, et l'atelier Vert, actif par exemple dans les travaux extérieurs pour les municipalités ou les privés.»

Le 4 mai, une journée Portes ouvertes a été organisée pour le voisinage et les gens du village, avec boissons sans alcool et petites choses à grignoter. «Une cinquantaine de



© Thomas Masotti

L'ancien café Les Alpes, qui offrait déjà à l'époque des chambres à des gens «sans le sou», accueille pour 5 ans des personnes en situation de précarité.

personnes ont passé durant la journée, c'était bon enfant», se réjouit Marine Buchs, tout en étant consciente que la population accueillie peut soulever certaines craintes. «Nous avons distribué des cartes de visite avec nos coordonnées, pour inviter les gens à nous appeler en cas de souci. Il y a un accompagnement 24 heures sur 24 ici, il ne faut pas hésiter.»

En cas de question ou observations

T 027 744 60 04 (24h/24)
www.chezpaou.ch

sauver **la châtaigneraie**



Afin de permettre le passage de la lumière, les arbres, arbustes et buissons poussant autour des châtaigniers seront coupés.

La Bourgeoisie de Chamoson, en collaboration avec le Triage forestier des Deux Rives et le Canton du Valais, œuvre pour préserver la châtaigneraie d'Azerin, nichée au-dessus du Grugnay. Ses nombreux châtaigniers sont un riche foyer de biodiversité et abritent une faune importante. Toutefois, ils subissent une pression constante de la part des autres feuillus, qui les privent de lumière et d'espace, deux éléments indispensables à leur croissance et leur bien-être. Sans entretien, les châtaigniers risquent de mourir les uns après les autres.

Des travaux d'entretien dès 2025

Le périmètre de la forêt englobe les lieux-dits de La Tri, du Plan Verney et de La Caux. La particularité de la châtaigneraie réside dans ses parties privatisées, dont l'entretien est à la charge des propriétaires. C'est pourquoi les ayants droit ont reçu un courrier qui leur expose deux solutions: soit ils restent propriétaires de leur parcelle, soit ils la vendent. Dans les deux cas, la Bourgeoisie, subventionnée par l'Etat, prendra en charge les travaux, qui commenceront en 2025 sous la supervision du Triage forestier de Riddes.

brèves

Un portail digital pour les demandes de construction

Baptisée eConstruction, une plateforme internet permet de gérer, aux niveaux communal et cantonal, les procédures de demande d'autorisation de construire, les demandes de préavis et les oppositions. Depuis le 29 avril, les citoyens et professionnels de la branche à Chamoson sont invités à déposer en ligne leurs demandes d'autorisation de construire, afin de faciliter la consultation et la traçabilité des dossiers.

L'écopoint démenage

A Saint-Pierre-de-Clages, une mise à l'enquête est en cours pour que l'écopoint soit déplacé de l'autre côté du village, vers Riddes. Les habitants sont encouragés à amener carton, verre, alu et sacs-poubelles taxés dans ce nouveau lieu dès la fin de l'été. Dans la foulée, les deux moloks à proximité de l'église seront aussi déplacés dans le courant de l'automne. L'entrée du village restera ainsi propre et agréable.

La déchetterie s'équipe pour éliminer le bois

Un nouveau broyeur à branches sera en fonction d'ici la fin de l'été à la déchetterie de Ravanay. Il permettra aux résidents d'éliminer leurs déchets verts de manière propre et efficace, tout en se conformant à la législation en vigueur.



© Photovall

Les travaux prévus à l'alpage de Loutze permettront de préserver le biotope et faciliter l'exploitation.

Des aménagements à l'alpage de Loutze

Dans le cadre de la revitalisation de l'alpage de Loutze qui, à terme, permettra de récupérer 40 hectares de pâturage, plusieurs travaux auront lieu à l'automne prochain. Une route agricole sera aménagée sur le passage actuel du bétail pour desservir le secteur du Fouillé. Elle permettra l'entretien des pâturages et des parcs, et sera entièrement enherbée pour une intégration complète avec les environs. En parallèle, la distribution des points d'abreuvement pour le bétail sera améliorée et un système de conduite de fertilisation sera également installé. L'exploitant de l'alpage pourra alors épandre les engrais de ferme plus facilement et plus uniformément.

en cas d'urgence

les points de rencontre



Trois points de rencontre d'urgence (PRU) sont proposés à Chamoson en cas de catastrophe.



Savez-vous comment réagir en cas d'urgence ou de catastrophe (panne générale d'électricité, évacuation, séisme, lave torrentielle, etc.)? Vous recevrez prochainement par voie postale une brochure vous indiquant le comportement à adopter, et comment se préparer au mieux. Conservez-la à portée de main. Trois bonnes pratiques peuvent être appliquées immédiatement:

- Mémorisez les 3 points de rencontre d'urgence (PRU) de Chamoson (carte ci-dessus).
- Téléchargez l'application Alertswiss, qui vous localise et vous propose le PRU le plus proche, où que vous soyez en Suisse (voir aussi www.pointrencontreururgence.ch)
- Téléchargez l'application communale (voir page suivante)

Vous faites partie de ceux qui apprécient d'aider dans ce genre de situation

(accueillir les citoyens, établir des liaisons téléphoniques, informer, etc.)?

Annoncez-vous comme bénévole pour la gestion des PRU auprès de: administration@chamoson.net ou au 027 305 10 30.

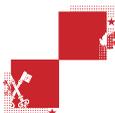
application pour mobile



L'application **Chamoson** est à télécharger en scannant directement le QR code.

Vous y trouverez toutes les informations pratiques concernant la commune:

- news
- **alertes | urgences | prévention**
- agendas (culture, sport, commune, santé, musique, etc.)
- informations et contacts
- localisation des bâtiments



une publication de la Commune de Chamoson

rédaction Le fin mot Communication

design l'ambassade design

impression Ronquoz Graphix

© Chamoson - juin 2024 - imprimé sur papier recyclé